

87^e Année (1960)

N° 3

Juillet-Août-Septembre

SALA 2

ESTANTE 28 48

TABLA 3 2

JOURNAL DU DROIT INTERNATIONAL

paraissant tous les trois mois

FONDÉ EN 1874

par

EDOUART CLUNET

CONTINUÉ DE 1923 à 1948

par

ANDRÉ PRUDHOMME

Rédacteur en Chef :

BERTHOLD GOLDMAN

Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Dijon

Publié avec le concours du

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Sous le haut patronage de

M. ANCEL, Conseiller à la Cour de Cassation.
S. BASTID, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
R. DROUILLAT, Président du Tribunal de grande instance de la Seine.
J. HAMEL, Membre de l'Institut, Doyen de la Faculté de Droit de Paris.
G. HOLLEAUX, Conseiller à la Cour de Cassation.
P. LEPAULLE, Avocat à la Cour d'Appel de Paris.
P. LOUIS-LUCAS, Professeur à la Faculté de Droit de Dijon, Doyen honoraire.
M. MARTIN, Maître des Requêtes au Conseil d'Etat.
J. MAURY, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Toulouse.
J. MIHURA, Président honoraire à la Cour de Cassation.
M. PICARD, Professeur honoraire à la Faculté de Droit de Paris.
R. PINTO, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
P. ROUBIER, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Lyon, Correspondant de l'Institut.
G. SCELLE, Professeur honoraire à la Faculté de Droit de Paris.

Secrétaire de la Rédaction

Paule CHARDENON

Docteur en Droit

Avocat à la Cour d'Appel de Paris

ÉDITIONS TECHNIQUES S. A.

Distributeur général

131, Boulevard St-Germain

P A R I S (VI^e)

1960

SOMMAIRE

1960 (87^e année). — 3^e livraison. — Juillet, août, septembre.

Doctrines

- Le traité sur l'Antarctique de 1959, par D^r K. R. SIMMONDS 669

Variétés

- Les conditions d'application des normes conventionnelles sur le for interne français, par J. DEHAUSSY 702
- L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (G.A.T.T.), par R. RAMOIN 730
- Dévaluation et contrat international (A propos d'une sentence arbitrale) 760
- Des associations internationales en droit français (à propos de deux arrêts du Conseil d'Etat), par R. PINTO 762

Jurisprudence

- Bulletin de jurisprudence française, par P. AYMOND, J.-D. BREDIN et A. PONSARD 770

Conflits de juridictions, — entre étrangers, défendeur domicilié à l'étranger, instance en divorce, incompétence des tribunaux français, déni de justice (non), compétence d'un tribunal étranger, irrecevabilité en droit de la demande (790). — Délit (V. Responsabilité). — Divorce (V. Conflits de juridictions). — Nationalité, compétence des tribunaux français, qualité de citoyen camerounais ou d'apatride (770). — Obligations, subrogation légale, qualification, loi applicable (778). — Paiement, dommages-intérêts, victimes étrangères, débiteur domicilié en France, condamnation en francs français (778). — Qualification (V. Obligations). — Responsabilité civile, délit, *lex loci delicti*, victime assurée sociale à l'étranger, subrogation légale de la caisse, rattachement à la *lex loci delicti*, refus de la loi étrangère l'ayant instituée (778). — Subrogation légale (V. Obligations), (V. Responsabilité).

- Chronique de jurisprudence française, par J.-B. SIALELLI 808

Conflits de juridictions, — entre étrangers, parties non domiciliées en France, garde d'un enfant se trouvant hors de France, incompétence (820). — Contrat international, contrat de commission entre Français en vue de ventes à l'étranger, stipulation en monnaie étrangère, validité (818). — Convention franco-espagnole du 7 janvier 1862, accord fiscal du 18 mai 1949, prélèvement temporaire sur les excédents de bénéfices (808). — Divorce, mesures provisoires, garde des enfants (814). — Loi étrangère, application prescrite par la loi de conflit française, ordre public (non), vocation de la loi française à régir tous rapports de droit privé (812). — Nationalité, — française, Traité de Versailles, réintégration en vertu du § 2 de l'annexe à la section V, effet rétroactif au 11 novembre 1918 (non), compétence exclusive de la juridiction spéciale (808). — Ordre public (V. Loi étrangère), (V. Répudiation). — Répudiation, ordre public, époux israéliens, répudiation en Israël, *exequatur* en France, époux iraniens, répudiation en France, recevabilité de la demande en divorce, compétence du magistrat conciliateur (814). — Séparation de corps, conversion en divorce, époux espagnols, loi nationale prohibant le divorce, moyen irrecevable en cassation (810). — Traité de Versailles (V. Nationalité). — Traité international, interprétation, ministre des Affaires étrangères (808).

Chronique de jurisprudence égyptienne en matière de statut personnel, par Y. LINANT DE BELLEFONDS	822
<p>Divorce (V. Mariage). — Mariage, conditions de fond, époux de nationalité différente (828); —, exceptions à l'application de la loi nationale (836); effets, répudiation, divorce, séparation de corps, loi nationale du mari applicable (844), —, qualification (848). — Répudiation (V. Mariage). — Ordre public (V. Successions). — Séparation de corps (V. Mariage). — Successions <i>ab intestat</i> et testamentaires, loi nationale du <i>de cuius</i>, ordre public (854).</p>	
Chronique de jurisprudence soviétique, par M. BOGOUSLAVSKII	859
<p>Arbitrage, compétence, différend entre services du commerce extérieur de deux pays soumis à l'organisme arbitral permanent d'une tierce puissance, conditions générales de livraison, contrats, loi applicable (881). — Conflits de juridictions, dissolution du mariage (871). — Contrats, loi applicable, recherche de la loi unique du contrat (879); (V. Arbitrage). — Etrangers (Condition des), droit de propriété d'un étranger sur une maison d'habitation située en U.R.S.S., loi soviétique applicable, droit de l'étranger à la protection des tribunaux (859); droits successoraux, acceptation de la succession par un étranger (865); —, étranger héritier légal (863). — Jugements étrangers, — de dissolution du mariage, reconnaissance, effet rétroactif en cette matière des accords d'assistance judiciaire (871). — Mariage, dissolution (871).</p>	

Documents

RELATIONS ENTRE LA FRANCE ET L'AUTRICHE :	
Echange de lettres franco-autrichien au sujet des traités en vigueur ..	884
COOPÉRATION JUDICIAIRE INTERNATIONALE :	
Convention franco-laotienne d'entraide judiciaire et d'établissement d'une procédure d' <i>exequatur</i> simplifiée	886
Bibliographie et Revue des revues	894
Informations	916